

ATTESTATION SPECIFIQUE POUR LA CONDUITE AU RADAR (Préparation aux examens théorique et pratique)

Titre inscrit au Registre Spécifique RS6650 par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires. Echéance de l'enregistrement au 03/06/2029
Date de dernière délivrance possible de la certification 03/06/2030

PROGRAMME

1 - OBJECTIFS PROFESSIONNELS

1.1 - Nature la formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.
Formation en présentiel, en inter ou intra entreprises.

1.2 - Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen préalable à la délivrance de l'attestation Radar dont doit être muni le conducteur d'une unité navigant au radar.

A l'issue du stage, le candidat sera capable de :

- décrire le fonctionnement théorique du radar et de l'indicateur de vitesse de giration
- décrire l'équipement réglementaire d'une timonerie aménagée pour la conduite au radar
- assurer la mise en service et les réglages de l'appareil radar et de l'indicateur de vitesse de giration
- interpréter les indications de l'appareil radar et de l'indicateur de vitesse de giration
- effectuer un parcours sans visibilité extérieure à l'aide des instruments de navigation

1.3 - Prérequis

Etre titulaire du certificat de capacité à la conduite des bateaux de commerce Groupe B ou du certificat de qualification de conducteur.

1.4 - Contenu

Cours théorique (1/2 jour), seront abordés les thèmes suivants :

- Notions de base en électricité
- Généralités
 - Equipement réglementaire des bateaux susceptibles de naviguer à l'aide du radar.
 - Principaux types d'appareils radar.
 - Principales restrictions réglementaires à l'utilisation du radar.
- Principe de fonctionnement de l'appareil radar.
- Les principaux réglages de l'appareil radar.
- Les commandes spécifiques.
- Principe de fonctionnement de l'indicateur de vitesse de giration.
- Aménagement spécial de la timonerie en vue de la conduite au radar par une seule personne (extraits de la réglementation communautaire).
- Exercices de préparation à l'examen théorique (QCM d'examen blanc)

Cours pratique (1 jour et demi)

- Réglages de l'appareil radar et de l'indicateur de vitesse de giration
- Navigation pratique à l'aide du radar :
 - Comparaison entre la vision directe et la vision radar

- Navigation simple sur secteur dégagé
 - Franchissement d'ouvrages d'arts (ponts, écluse...)
 - Echos parasites (réflexions multiples, faux échos...)
- Préparation à l'examen :
- Interrogation orale type examen,
 - Exercice de mise en marche et de réglage des appareils,
 - Exercice de navigation en situation d'examen.

1.5 – Sanction visée et modalités

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation obligatoire pour s'inscrire aux examens Radar organisés par les services instructeurs.

1.6 – Taux de réussite

8 candidats ont suivi la formation. Les candidats attribuent la note de 9,33/10 à FLUVIA. Taux de satisfaction des stagiaires : 100 %. Taux d'abandon : 0%.

2 – PARCOURS PEDAGOGIQUES

2.1 – Durée

La formation dure 2 jours soit 14 heures, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

2.2 – Inscription, délai d'accès et période de réalisation :

L'inscription sera effective après avoir rempli le Bulletin d'Inscription et justifié des prérequis. Un minimum de 15 jours ouvrés est nécessaire entre l'inscription complète et le début de la formation, sous réserve de places disponibles.

Pour connaître les dates de sessions, merci de consulter le site internet www.institutfluvia.fr

2.3 – Lieu

Les formations interentreprises se déroulent à Bougival (78), sur le bateau « Juin » du CFA de la Navigation intérieure.

2.4 – Effectif

Le nombre de candidats est limité à 7 personnes par session.

2.5 – Formateurs

Cette formation est assurée par un professeur du CFA de la Navigation Intérieure, dont les compétences professionnelles sont avérées et reconnues.

2.6 - Moyens pédagogiques et techniques

Cette formation est assurée sur un bateau, mis à la disposition de Fluvia par le CFA de la Navigation Intérieure. Chaque participant se verra remettre un fascicule sur l'utilisation d'un radar fluvial.

Pour toutes les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, merci de prendre l'attache du contact mentionné ci-après.

3 – PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

Le prix de la formation :

Pour les adhérents E2F : 747,71 € HT (20% de TVA) soit 897,25 € TTC

Pour les non adhérents : 770,83 € HT (20% de TVA) soit 925,00 € TTC.

La formation est financable par le CPF - Compte Personnel de Formation.

Les repas ne sont compris dans le coût de la formation.

Nos CGV sont consultables sur notre site internet.

Contact – Référent Handicap :

Bénédicte KALYNIAK

Ligne directe : 01.42.60.36.13 ou 06.85.03.46.75

Mail : contact@institutfluvia.fr

Joignable tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h